



TERMES DE REFERENCE

« Etude de base »

**Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience
des communes (SELAM)**



Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience des communes (SELAM)

I. Contexte général

Le projet SELAM s'exécutera au niveau de la Wilaya du Hodh Echargui, en général, et de communes frontalières des Moughataa de Adel Begrou et Djiguenni.

Ce contexte, général de la Wilaya, et des communes cibles des Moughataa de Adel Begrou et de Djiguenni est marqué, entre autres, par :

- Une Influence « pesante » des discours radicaux des groupes extrémistes dans la zone ;
- Un faible niveau de compréhension des valeurs de la religion islamique modérée ;
- Une faible « promotion » du Modèle mauritanien de Prévention de la Radicalisation au Hodh Echargui.
- Un niveau élevé de vulnérabilité des groupes socioéconomiques cibles leur laissant peu d'alternatives face à leur avenir ;
- La difficulté d'accès des jeunes-femmes-agropasteurs aux services sociaux de bases ;
- La difficulté d'accès des jeunes à la formation qualifiante et à l'emploi au niveau des communes ciblées du Hodh Echargui ;
- Un manque d'assistance technique et économique au système traditionnel d'enseignement bénéficiant peu de formations pour le marché de l'emploi ;
- Absence/Manque « d'espaces - cadres » de veille- éducation - participation et leur fonctionnement irrégulier.

Le projet SELAM est, ainsi, une réponse pertinente pour les principales caractéristiques/ difficultés/problèmes que « vit » ce contexte local ci haut déterminé.

Le projet SELAM se donne trois objectifs principaux :

- Promouvoir le Modèle mauritanien de Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV) et déconstruire le Discours Violent Radical (DVR) aux yeux des groupes cibles du programme.
- Identifier les besoins des groupes cibles (jeunes et femmes) en appuis techniques et financiers et les accompagner dans la réalisation de leurs « initiatives » promouvant, ainsi, leur résilience face aux facteurs favorables à la Radicalisation et à l'Extrémisme Violent.
- Améliorer la « réponse locale » face aux menaces de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent en favorisant la concertation, la structuration et la capacitation de la SC locale ».

II. Description du projet

Le but du projet est de contribuer à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) au niveau local, à travers des activités (réalisations) qui :

- (i) Promeuvent « des approches préventives de la radicalisation et de l'extrémisme violent »,
- (ii) « Créent des environnements favorables à la déradicalisation » et
- (iii) « Soutiennent l'incubation de communautés locales coordonnées de PEV sur le modèle mauritanien ».

Le projet adopte l'approche de la Stratégie Nationale de Lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transnationale. Ainsi, il tient compte des deux dimensions du pilier « politique » de ladite stratégie. La 1^{ère} dimension de ce pilier entend « garantir les espaces nécessaires pour l'exercice de la liberté d'expression et d'organisation¹ » et fait du « combat contre la pauvreté et pour l'emploi des jeunes » sa priorité. La 2^{ème} dimension du pilier « politique » vise « à défendre et consolider les valeurs du pacte moral, politique, économique et culturel qui lie tous les citoyens à l'État ». Ce qui sous-entend, suivant la compréhension du projet SELAM : l'Islam, dans sa pureté et originalité, la démocratie, la tolérance, la prospérité ...).

L'objectif d'impact étant ainsi d'aider les citoyens des zones d'intervention à adhérer consciemment et activement au Modèle National de PEV. Et ce à travers des réponses pertinentes à leurs préoccupations essentielles (sur le plan politique et socioéconomique) les rendant, ainsi résilients face à l'extrémisme violent ambiant au Sahel.

III. Les indicateurs du projet SELAM

¹ Stratégie Nationale de lutte contre l'extrémisme et la criminalité Transnationale



Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience des communes (SELAM)

Impact/ Résultats	Nom /intitulé	Indicateurs	Groupe de population cible
Impact	Les groupes cibles des zones d'intervention adhérent consciemment et activement au Modèle National de PEV.	Indice de résilience face à l'extrémisme violent	Les jeunes vulnérables. Les femmes Les agropasteurs sortants des Mahadras et centres de formation professionnelle. Les OSC de jeunes
	Des réponses pertinentes ont été apportés à leurs préoccupations essentielles (sur le plan politique et socioéconomique) les rendant, ainsi moins vulnérable face à l'extrémisme violent ambiant au Sahel.	Indice de vulnérabilité à l'extrémisme violent	Les jeunes vulnérables. Les femmes Les agropasteurs sortants des Mahadras et centres de formation professionnelle. Les OSC de jeunes
Résultat A	Le dispositif national de PEV est promu et vulgarisé auprès des groupes cibles du programme améliorant la résilience des groupes cibles face à la radicalisation et à l'extrémisme violent.	% du groupe cible ayant une bonne compréhension de la Stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et la Criminalité Transfrontalière (SNTCT)	1- les jeunes ruraux (vulnérables, mendiants, exclus) 2- les femmes (veuves, divorcées, déplacées, vulnérables) 3- les agropasteurs (agriculteurs, éleveurs) 4- autorités administratives, sécuritaires municipales, et communautaires (chefs religieux, les leaders communautaires)
		% du groupe cible ayant une bonne compréhension du Modèle mauritanien de Prévention de l'Extrémisme Violent (PEV) ;	
		% du groupe cible ayant une bonne compréhension des thèmes fondateurs du discours radical violent et des « arguments religieux » déconstruisant celui-ci.	
		% du groupe cible qui connaît les dangers de l'extrémisme violent relativement à la sécurité des biens et des personnes, à la cohésion nationale et à réputation de stabilité et de paix de la Mauritanie.	1- les jeunes ruraux (vulnérables, mendiants, exclus) 2- les femmes (veuves, divorcées, déplacées, vulnérables) 3- les agropasteurs (agriculteurs, éleveurs) 4- autorités administratives, sécuritaires municipales, et communautaires (chefs religieux, les leaders communautaires)
		Pourcentage de membres de la communauté qui pensent que les autorités locales s'occupent de leurs communautés respectives : sécurité, développement, prise en compte des besoins en services sociaux de base...	1- les jeunes ruraux (vulnérables, mendiants, exclus) 2- les femmes (veuves, divorcées, déplacées, vulnérables) 3- les agropasteurs (agriculteurs, éleveurs) 4- autorités administratives, sécuritaires municipales, et communautaires (chefs religieux, les leaders communautaires)



Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience des communes (SELAM)

		Pourcentage de membres de la communauté qui ne sont pas favorables à l'utilisation de la violence pour atteindre des objectifs personnels, politiques ou sociaux ;	1- les jeunes ruraux (vulnérables, mendiants, exclus) 2- les femmes (veuves, divorcées, déplacées, vulnérables) 3- les agropasteurs (agriculteurs, éleveurs) 4- autorités administratives, sécuritaires municipales, et communautaires (chefs religieux, les leaders communautaires)
<i>Résultat B</i>	Le système traditionnel d'enseignement de la zone d'intervention est diagnostiqué, les besoins des apprenants en formation professionnelle et pour l'emploi identifiés et des « initiatives » portés par les ressortissants des Mahadras appuyés « techniquement et financièrement ;	Nombre de jeunes vulnérables et ressortissants des Mahadras ayant été formés et soutenus pour démarrer leurs initiatives.	Les jeunes vulnérables et sortants des Mahadras
		Pourcentage de la population cible de jeunes disposant d'actifs productifs suffisants pour renforcer leurs moyens de subsistance ;	Les jeunes vulnérables et sortants des Mahadras
		Indice de capacité à se remettre des chocs et des stress	Les jeunes vulnérables et les ressortissants des Mahadras
<i>Résultat C</i>	Les revenus « des femmes et des agropasteurs » vulnérables de la zone sont améliorés et leurs initiatives « appuyés techniquement et financièrement » et « leur raison d'être » est valorisée	Nombre de femmes et d'agropasteurs ayant été formés et soutenus pour démarrer leurs initiatives.	Les femmes et les agropasteurs
		Pourcentage de la population cible de jeunes disposant d'actifs productifs suffisants pour renforcer leurs moyens de subsistance ;	Les jeunes vulnérables et les ressortissants des Mahadras
		Indice de capacité des chocs et des stress	Les jeunes vulnérables et les ressortissants des Mahadras
		% de la population cible ayant amélioré leur raison d'être à travers l'alphabétisation	Les femmes et les agropasteurs
<i>Résultat D</i>	Les OSC et les instances de concertation soutenues apportent une réponse locale adaptée face à la menace de radicalisation et de l'extrémisme violent.	Nombre de CCJ créés	CCJ créés
		Pourcentages de CCJ opérationnels	CCJ opérationnels
		Nombre de CICS créés ;	CICS créés
		Pourcentages de CICS opérationnelles ;	CICS opérationnelles
		Nombre de CEJ créés	CEJ créés
		Pourcentages de CEJ opérationnels	CEJ opérationnels
		% de membres des organisations locales ayant une bonne compréhension du PEV mauritanien	Les membres des instances de concertations,
Indice de capacité en PEV des OSC soutenues	Les OSC communales et les réseaux		

IV. Objectifs de l'étude de base

L'objectif général de l'étude est de collecter les données nécessaires pour préparer et renseigner la Baseline ou Situation de référence du projet SELAM.

Spécifiquement, la réalisation de la Baseline vise à :

- Vérifier les changements survenus, en cours et au terme du projet, relativement aux indicateurs spécifiques des quatre (4) résultats du projet ;
- Justifier l'opportunité « d'adopter des ajustements stratégiques nécessaires à la Théorie du Changement (TdC) » par le CTP, le cas échéant ;
- Renforcer les capacités de l'équipe en charge du projet à travers :
 - o (i) la proposition d'éventuelles améliorations pour la formulation des indicateurs, le cas échéant
 - o (ii) la proposition d'outils méthodologiques de « collecte régulière des données » permettant « d'actualiser », semestriellement, la Baseline ;
 - o (iii) la proposition d'une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions des deux indicateurs d'impact : (1) indice de résilience face à l'extrémisme violent et (2) indice de vulnérabilité à l'extrémisme violent) ;
 - o (iv) la proposition d'une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions de « l'indice de capacité à se remettre des chocs et des stress » paraissant aux deux résultats B et C du cadre de résultat du projet.

v. Activités et tâches du consultant

Afin de réaliser l'étude de Baseline initiale du projet, devant être réalisée conformément à son Cadre de Résultats, il est proposé/suggéré au consultant d'adopter une approche respectueuse des principes des enquêtes CAP (Connaissances Attitudes et Pratiques) dont notamment :

- L'adoption des deux volets : Quantitatif, à travers un sondage /échantillonnage représentatif, et Qualitatif à travers des focus Group.
- La complétude (par rapport à tous les indicateurs du projet) et la simplicité du questionnaire du volet quantitatif et du guide d'animation des FG du volet qualitatif de la Baseline du projet.

Pour la réalisation de la Baseline, le/ la consultante est convié à réaliser les activités et tâches suivantes :

1. Réunion de cadrage entre l'équipe de projet et le/ la consultante ;
2. Une analyse documentaire sur les sujets pertinents et le contexte de la mission notamment les documents du projet SELAM.
3. Elaboration de la proposition méthodologique qu'il adoptera pour l'atteinte des objectifs de la mission y compris (i) les outils de « collecte des données » et « d'actualisation semestrielle » de la Baseline, (ii) le planning prévisionnel de déroulement de la mission y compris la formation des « enquêteurs » en charge du « volet quantitatif » et des chercheurs en charge du « volet qualitatif » et un plan de suivi de l'administration des « questionnaires » et de l'organisation des Focus Group. Il est à signaler que « la phase terrain » ne doit pas excéder quinze (15) jours calendaires ;
4. Organisation d'ateliers / réunions de restitution des principaux résultats de la Baseline, à l'équipe du projet et aux acteurs locaux/ parties prenantes ;
5. Rédaction de la version provisoire du rapport (conformément au canevas proposé ci-dessous) qui doit être partagée avec l'équipe de projet, au plus tard dix jours calendaires, après les ateliers /réunions de restitution des principaux résultats de la Baseline.
6. Finalisation du rapport en tenant compte des commentaires et inputs fournis par l'équipe du projet SELAM ;
7. Formation. Initiation de l'équipe du projet à l'exploitation/ actualisation/ mise à jour de la Baseline ;



Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience des communes (SELAM)

8. Remise du rapport final y compris la Baseline dans un délai ne devant pas dépasser sept jours calendaires à compter de la réception des commentaires et inputs de l'équipe du projet.

La durée totale de la prestation ne peut pas dépasser trente (30) jours prestés et payés. La mission de terrain se déploiera dans cinq (5) communes du Hodh Echargui dont Néma (capitale régionale de la Wilaya), Amourj et Boughadoum relevant de la Moughataa d'Amourj et Djiguenni et Mebrouk relevant de la Moughataa de Djiguenni.

VI. Livrables

Le / la consultante est appelée à fournir au commanditaire les deux (2) livrables suivants :

1. Un rapport de l'étude Baseline où :
 - « Les données collectées » sont résumées et analysées ;
 - La méthodologie de collecte des données et d'actualisation de la Baseline est explicitée et documentée ;
 - Tous les outils (fiches, questionnaires, etc.) que l'équipe du projet utilisera pour « la collecte des données » et « la mise à jour » de la Baseline sont annexés et leur mode d'utilisation explicité ;
 - Toutes les valeurs « cibles » de départ des indicateurs pertinents du Cadre de Résultats du projet sont données ;
 - Une proposition d'éventuelles améliorations pour la formulation des indicateurs est faite par le consultant à l'équipe du projet ;
 - Une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions des deux indicateurs d'impact : (1) indice de résilience face à l'extrémisme violent et (2) indice de vulnérabilité à l'extrémisme violent) est fournie à l'équipe du projet ;
 - Une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions de « l'indice de capacité à se remettre des chocs et des stress » paraissant aux deux résultats B et C du cadre de résultat du projet est avancée par le / la consultante ;
 - Des recommandations sur les problèmes et attentes principales pour ce qui concerne les activités du projet et la réalisation des valeurs cibles du projet.
2. La Baseline, en un fichier Excel ou un autre format en accord avec l'équipe du projet.

Le rapport sur la Baseline, dans sa version finale, est rédigé en français conformément au canevas ci-dessous :

- a) Page de garde avec les logos du bailleur (GCERF) et du commanditaire (Consortium Ecodev-CellRAD-SOS Exclus) ;
- b) Liste des acronymes
- c) Résumé exécutif de l'étude ;
- d) Introduction et présentation de l'étude Baseline ;
- e) Description de la méthodologie et des outils mis en œuvre ;
- f) Présentation des données de la Baseline conformément aux indicateurs pertinents du Cadre de résultats du projet ;
- g) Détails et analyse des propositions en lien avec (i) la proposition d'éventuelles améliorations pour la formulation des indicateurs ; (ii) la proposition d'une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions des deux indicateurs d'impact : (1) indice de résilience face à l'extrémisme violent et (2) indice de vulnérabilité à l'extrémisme violent) et (iii) la proposition d'une analyse préliminaire portant sur la compréhension et les dimensions de « l'indice de capacité à se remettre des chocs et des stress » paraissant aux deux résultats B et C du cadre de résultat du projet.



Projet de Promotion du Modèle mauritanien de la PEV et Soutien à la résilience des communes (SELAM)

D'autres chapitres pourront être insérés, à la discrétion du / de la consultante, et des annexes telles que : agenda ; référence des documents consultés ; exemples des formats utilisés ; informations méthodologiques supplémentaires si nécessaires.

VII. Qualifications, Expériences et Compétences

Compétence minimales requises

- Disposer d'un Bac +5 dans des disciplines liées à la coopération au développement, au suivi et à l'évaluation de projets/cycle de projets et/ou à la statistique.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins quatre (4) ans en matière de gestion, suivi et/ou d'évaluation de projets/programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des évaluations basées sur les méthodes mixtes (particulièrement les devis séquentiels exploratoires) ;
- Avoir une bonne connaissance des stratégies d'échantillonnage.
- Avoir une bonne connaissance des outils de collecte à l'aide de systèmes électroniques ;
- Avoir d'excellentes capacités réactionnelles (écriture de rapports) en français ;

Atouts

- La connaissance des problèmes liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation serait un atout.
- La connaissance spécifique de la Théorie du Changement serait un atout.
- Connaissance du milieu rural, en général et du Hodh Echargui en particulier, serait un atout.

VIII. Date et lieu de soumission

Le dossier de candidature sera constitué de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum-vitae, actualisé, avec trois (3) références ;
- Copies Certifiées Conformées des diplômes ;
- Copies des attestations de travail et de bonne fin des missions / expériences signalées/ énumérées dans le CV.

NB. Ne seront prises en compte que les expériences / missions dument attestées.

Le dossier de candidature sera rédigé en langue française et envoyé uniquement par mail à l'adresse suivante : recrutement@ecodev.mr

La date limite pour la réception des offres est le lundi 4 Mars 2024 à 12h00 GMT avec la mention en objet du mail : « Recrutement d'un consultant pour l'Etude de base du projet de SELAM ».

La date d'envoi, telle que spécifié au mail, faisant fois.
